Espagne : le gouvernement valide une régularisation de 500 000 migrants sans vote du Congrès après un accord avec Podemos

26/01/2026 à 18h15



Le gouvernement espagnol a conclu un accord avec Podemos pour lancer une régularisation extraordinaire de personnes migrantes présentes sur le territoire avant le 31 décembre 2025. L'annonce a été faite ce lundi par Irene Montero, candidate du parti aux prochaines élections, qui estime que la mesure pourrait concerner plus de 500 000 personnes.

La régularisation sera approuvée par le Conseil des ministres ce mardi et entrera en vigueur par décret royal, sans passage préalable au Congrès. Elle concernera les personnes capables de prouver au moins cinq mois de présence en Espagne, au moyen notamment d'un empadronamiento, d'un rapport médical, d'un contrat de location ou de justificatifs de services essentiels. L'admission à la procédure entraînera automatiquement une autorisation provisoire de résidence et de travail d'un an, ainsi que la suspension des procédures d'expulsion pour motifs administratifs.

Lors d'un acte intitulé *Regularización con derechos*, Irene Montero a déclaré :

« *El racismo compañeros y compañeras se responde con derechos. (…) Nosotras damos papeles. Podemos ha conseguido un acuerdo con el PSOE para que el Gobierno apruebe de inmediato una regularización extraordinaria de personas migrantes.* »

Cette régularisation vise à débloquer une initiative législative populaire soutenue par plus de 700 000 signatures, restée paralysée au Congrès en raison de divergences entre les partenaires de la majorité, notamment Junts et les formations de gauche. Le recours au décret permet au gouvernement de contourner ces blocages parlementaires.

El diario